

Master professionnel DROIT PROCESSUEL

OBJECTIFS

La formation a pour ambition de former des juristes de haut niveau maîtrisant les procédures civile, pénale et administrative.

Connaître, rédiger les actes, maîtriser les différents délais, décider de l'opportunité d'un recours, obtenir l'exécution d'un titre juridique, participent de l'étude du procès.

Cette pratique du droit sera pour partie confiée à des magistrats, greffiers, avocats, avoués, huissiers de justice qui feront part de leur expérience aux étudiants.

MODE DE RECRUTEMENT

Accès par sélection :

- Étudiants ayant validé la 1^{re} année du Master 1 parcours Carrières judiciaires et sciences criminelles et à tout étudiant justifiant d'une 1^{re} année dans un autre Master dans le domaine Droit-Administration.

- Le diplôme est ouvert aux personnes exerçant déjà une profession et qui souhaitent suivre la formation, à condition de justifier de la possession d'un diplôme équivalent à la maîtrise ou une solide formation professionnelle en rapport avec le contenu des matières composant le diplôme (fonctionnaires, cadres diplômés du secteur privé, représentants du monde associatif, etc.).

- Présélection sur dossier – Sélection sur entretien.

- Retrait et dépôt des dossiers : à retirer auprès du secrétariat de l'I.E.J, à partir du mois de mai et avant le 30 juin (date limite de dépôt).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Présentation des UE UE 1 : procédures et droits fondamentaux : principes directeurs du procès civil, Droits des victimes et des personnes poursuivies dans la procédure pénale, contentieux des libertés publiques, méthodologie juridique

UE 2 : culture générale

UE 3 : procédures spécifiques : contentieux communautaire, rédaction des actes de procédure, contentieux des étrangers, droit de l'exécution justice des mineurs

UE 4 : cycles de conférences obligatoires

UE 5 : anglais

UE 6 : travail d'équipe

■ **Tableau des UE et contrôle des connaissances en pdf**

SEMESTRE 3

UE1	discipline	CM	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE1 PROCEDURES ET DROITS FONDAMENTAUX	Principes directeurs du procès civil	20	20	11 ou 3	- épreuve écrite de 5 h sur un cours théorique (un seul sujet) - exposé –discussion sur les 3 autres cours : tirage au sort 15mn de préparation – 15 mn de discussion avec le jury	1.5		2.5
	Droits des victimes et des personnes poursuivies dans la procédure pénale	20	20					
	Contentieux des libertés publiques	20	20					
	Techniques procédurales (Etudes des actes de procédures à partir de dossier de plaidoiries au civil et au pénal)	30	30					
	Méthodologie juridique (écrit)	11	11					
	Méthodologie	16	16					
UE1	TOTAL	117	117	20	CT	2,5		2.5

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

PROCEDURES ET DROITS FONDAMENTAUX

UE2	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
2	Histoire de la justice	10				10	5	CC		0.5	0.5
2	Histoire de la procédure pénale	10				10	5	CC		0.5	0.5
2	Grands problèmes juridiques (approche historique)	10				10	5	CC		0.5	0.5
TOTAL UE2	CULTURE GENERALE <i>2 séminaires au choix</i>	30				30	10	CC		1	1

TOTAL SEMESTRE 3	147					147	30	CT + CC	2.5	1	3.50
-------------------------	------------	--	--	--	--	------------	-----------	----------------	------------	----------	-------------

SEMESTRE 4

UE3	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
3	A/ PROCEDURES SPECIFIQUES <i>2 séminaires au choix</i>						6	CC		1	1
	Contentieux communautaire	10				10	3	CC			0.5
	Rédaction des actes de procédure devant la cour d'appel lorsque la représentation est obligatoire	10				10	3	CC			0.5

3	Contentieux des étrangers	10				10	3	CC			0.5
	Droit de l'exécution	10				10	3	CC			0.5
	Justice des mineurs	10				10	3	CC			0.5
	B/CYCLE DE CONFERENCES OBLIGATOIRES						44		Plusieurs conférences, confiées aux professionnels de la Justice, devront être suivies par les étudiants telles que le service juridique au Ministère de la Justice, les professions libérales de la Justice, la protection judiciaire de la jeunesse. Ce cycle de conférences sera ouvert aux étudiants des autres Masters juridiques de l'Université de Bourgogne.		
3	C/ANGLAIS juridique	27				27	3	CC		0.75	0.75
3	D/ TRAVAIL D'EQUIPE						3	Organisation colloque Plaidoiries internationales avec Neuchâtel		1	1
TOTAL UE3	CONTENTIEUX SPECIALISES	77	44			121	12			2.75	2.75

UE4	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
4	Un stage professionnel de trois mois doit être effectué par l'étudiant d'avril à juin, les enseignements terminant fin mars. Le stage doit se dérouler dans un domaine pouvant intéresser la Justice : Services administratifs, Collectivités territoriales, Cabinet d'avocat, Juridiction, Greffe, Etude d'huissier de justice, Médias, Service du contentieux d'une entreprise, etc						18	Etude juridique/ rapport de stage et soutenance		3	3
TOTAL UE4	STAGE PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE						18			3	3

TOTAL SEMESTRE 4	77	44				121	30	CC		5.75	5.75
-------------------------	-----------	-----------	--	--	--	------------	-----------	-----------	--	-------------	-------------

TOTAL S3 + S4	224	44				268	60				
----------------------	------------	-----------	--	--	--	------------	-----------	--	--	--	--

■ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

Validation 1^{ère} session en deux temps :

1 – UE1 – UE2 : fin du 1^{er} semestre

2 – UE3 – UE4 : fin du 2^{ème} semestre

Le diplôme est délivré si l'étudiant obtient la note globale de 10/20. Les deux semestres se compensent.

Une deuxième session est organisée à l'intention des étudiants qui ont échoué à la 1^{ère} session elle porte obligatoirement sur toutes les matières qui n'ont pas été validées à l'intérieur des UE non acquises, à l'exclusion des matières qui ont été sanctionnées dans le cadre du contrôle continu

Stage

Un stage professionnel de trois mois doit être effectué par l'étudiant d'avril à juin, les enseignements se terminant fin mars. Le stage doit se dérouler dans un domaine pouvant intéresser la Justice : Services administratifs, Collectivités territoriales, Cabinet d'avocat, Juridiction, Greffe, Etude d'huissier de justice, Médias, Service du contentieux d'une entreprise, etc.

Compétences acquises :

- * identification des principes directeurs du procès civil + trame du procès civil : principe dispositif et principe de la contradiction
- * identification des principes directeurs du procès arbitral
- * maîtrise des règles essentielles du contentieux administratif et en particulier la rédaction des actes de procédure devant le juge administratif (requête introductive d'instance, mémoire en défense, mémoire en réplique)
- * maîtrise de la procédure contentieuse communautaire à savoir : déterminer le recours le mieux adapté à la difficulté juridique rencontrée, établir l'action en justice et de la diriger devant la juridiction compétente et enfin dégager les bons arguments juridiques susceptibles de faire triompher la partie qu'il est censé représenter.
- * savoir rédiger l'exécution provisoire, la radiation du rôle, l'appel nullité et le devoir de secours et prestation compensatoire en appel
- * Maîtrise stratégique des mesures conservatoires dans le déroulement du procès civil

- * Rédaction d'actes de procédure pour l'autorisation d'inscription ou la mainlevée judiciaires des mesures conservatoires

- *Anglais : maîtrise du vocabulaire juridique,compréhension écrite et orale,expression écrite et orale

DEBOUCHES

La formation permet d'accéder aux carrières judiciaires ou juridiques en droit public et en droit privé.

En droit public, les fonctions susceptibles d'être occupées par les titulaires du diplôme sont :

- magistrat,
- avocat,
- huissier de justice,
- greffier, etc)

En droit privé, les fonctions susceptibles d'être occupées par les titulaires du diplôme sont :

- cadres supérieurs dans les services juridiques des entreprises.

CONTACTS

Responsable de formation : Cécile CASEAU-ROCHE et Philippe GERBAY

Scolarité – secrétariat pédagogique Annick DESCHAMP ☎

03.80.39.35.47 Annick.deschamp@u-bourgogne.fr

Composante de rattachement : UFR Droit et Science politique